

Info Marne

« Il n'est pire esclave que celui qui consent à sa propre servitude »

SOMMAIRE (cliquez sur l'article)

Édito : les élections municipales, un enjeu démocratique et social.....	1
Reims : Mobilisation du secteur social et médico-social.....	2
Industries électriques et gazières - 12 mars : Mobilisation pour la grille des salaires	2
Enedis à ses agents : allez recharger vos véhicules électriques ailleurs !.....	2
Châlons-en-Ch : École maternelle de la Vallée Saint-Pierre - une vétusté alarmante	3
Reims : Grève chez Vivre Adom	3
Châlons-en-Champagne - Nov'Habitat : Contre l'explosion des charges et la maltraitance du personnel	3
Sainte-Menehould - NAO ALBÉA - Serrage de vis.....	4
Vitry-le-F. : 8 mars Rassemblement pour la journée internationale des droits des femmes	4
Samedi 28 mars : mobilisation pour la Palestine et pour la paix, à Paris et en région.....	4
Médias français : qui possède quoi ?	5
54 ^{ème} congrès : c'est parti !.....	5

Édito : les élections municipales, un enjeu démocratique et social.



À chaque cycle électoral, les élections municipales rappellent combien la démocratie locale constitue l'un des piliers de la vie publique. Souvent perçues comme des élections de proximité, elles sont pourtant loin d'être secondaires. Elles déterminent la manière dont nos villes et nos villages seront administrés, les priorités en matière de services publics, d'aménagement du territoire ou encore de cohésion sociale.

Le maire occupe une place centrale dans ce dispositif. Élu par les citoyens, il est à la fois le représentant de la commune, le garant de l'action publique locale et l'interlocuteur direct des habitants. Mais, au-delà de cette dimension politique, il assume également une responsabilité essentielle : celle d'employeur des agents de la fonction publique territoriale.

Dans chaque commune, ce sont des femmes et des hommes qui font vivre les services publics au quotidien : agents administratifs, personnels techniques, animateurs, policiers municipaux, agents des écoles, bibliothécaires ou encore travailleurs sociaux. Tous participent concrètement au fonctionnement de la collectivité et à la qualité du service rendu aux citoyens. Le maire, en tant qu'autorité territoriale, est leur employeur. Il fixe les orientations de gestion des ressources humaines, veille aux conditions de travail, organise les services et porte la responsabilité de la bonne administration des équipes.

Cette réalité donne aux élections municipales une dimension supplémentaire. Élire un maire et une équipe municipale, ce n'est pas seulement choisir un projet pour la commune : c'est aussi choisir une vision du service public local, du dialogue social et de la reconnaissance des agents territoriaux.

Pour la CGT, ces enjeux sont centraux. La qualité du service public dépend directement des moyens accordés aux collectivités, du respect des agents territoriaux et d'un véritable dialogue social. Défendre les agents, leurs conditions de travail et leurs droits, c'est aussi défendre un service public de proximité accessible à toutes et tous.

Dans un contexte de contraintes budgétaires et d'exigences croissantes des citoyens, les collectivités locales doivent pouvoir compter sur des agents reconnus, formés et respectés dans leurs missions. Car les politiques publiques locales ne se résument pas à des décisions : elles prennent vie grâce au travail quotidien des agents territoriaux.

Les élections municipales sont donc un moment clé. Elles doivent permettre de rappeler une évidence : un service public local fort repose sur des collectivités qui investissent dans leurs agents et respectent celles et ceux qui font vivre l'intérêt général au quotidien.

Ghislain BRIDE, Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT de la Marne



13 mars 2026
#139

**Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne**

15, boulevard de la Paix
BP 11215

51058 Reims Cedex

Tél. 03 26 88 23 04

udcgt51@laposte.net

www.udcgt51.fr

SCANNEZ
le QR code pour
télécharger
l'application de
l'UD CGT 51



Pour télécharger le tract CGT :

[Cliquez ici](#)

10 priorités CGT pour répondre aux besoins de proximité

- 1 Sécuriser celles et ceux qui font les services publics.**
En assurant des effectifs suffisants, en traitant les agents et en limitant le recours aux contrats précaires. Sans ingérer dans le métier les tâches de formation et d'accompagnement des agents dans la formation et l'accompagnement des conditions de travail.
- 2 Améliorer l'accès aux soins en proximité** en développant des centres municipaux de santé et en développant les hôpitaux publics de leur territoire.
- 3 Agir pour l'accès au logement.** Face à la crise actuelle, les communes doivent respecter leurs obligations de maîtrise de l'habitat social et mobiliser les logements vacants. Elles doivent également réguler le développement des locations touristiques et engager des politiques ambitieuses de rénovation énergétique.
- 4 Faire de l'eau un bien commun :** Pour la CGT, l'eau doit rester un bien commun et un service public accessible à toutes et tous. Les collectivités doivent garantir une gestion transparente, mettre en place des tarifications sociales et réduire les inégalités de prix entre communes.
- 5 Renforcer les transports collectifs :** La mobilité conditionne l'accès à l'emploi, aux services publics et à la vie sociale. Les politiques locales doivent développer des réseaux de transport accessibles, intégrer les modes de transport doux, fiables et financièrement abordables pour tous la population.
- 6 Garantir l'accès de toutes et tous à l'éducation, à la culture et aux services sociaux.** L'école publique doit rester une priorité et bénéficier de moyens suffisants. Les collectivités doivent soutenir les associations d'éducation populaire et renforcer les moyens accordés aux personnels qui travaillent dans les écoles.
- 7 Soutenir la culture et la vie associative.** Les municipalités doivent augmenter les budgets qui leur sont consacrés et soutenir la création artistique ainsi que l'accès de toutes et tous aux pratiques culturelles et sportives.
- 8 Développer un service public de la petite enfance et des dispositifs d'accompagnement des personnes âgées.** L'accès aux crèches publiques et aux services d'aide à domicile doit être garanti à l'ensemble de la population. Le privé lucratif ne doit pas être subventionné.
- 9 Utiliser le levier de la commande publique** pour l'emploi et l'économie locale. Les collectivités doivent favoriser pour soutenir des activités respectueuses des droits sociaux et de l'environnement. Les marchés publics doivent intégrer des critères sociaux vérifiables, limiter la sous-traitance et favoriser les circuits courts et la production locale.
- 10 Défendre l'accès aux droits des salariés :** en maintenant, en créant et en développant les heures de travail, notamment dans les communes de plus de 1000 habitants.

Reims : *Mobilisation du secteur social et médico-social*



Mardi 10 mars à 10h, à l'appel de la CGT, plusieurs dizaines d'éducateurs, assistantes sociales et soignants du secteur social et médico-social se sont rassemblés Place Royale, devant la sous-préfecture de Reims.

Dans le cadre d'un préavis national, ils dénonçaient la stagnation des salaires, la dégradation des conditions de travail, la non application pour tous du Ségur de la santé, les financements insuffisants dans un secteur majoritairement féminisé, et volontairement fragilisé, et les conséquences désastreuses pour la protection de l'enfance.

« De l'argent il y en a, mais c'est pour la guerre, pas pour l'enfance et la santé ! » s'est indigné Daniel REPOUX, délégué CGT de l'Institut Michel Fandre, lors de la prise de parole.

Étaient présents lors de ce rassemblement des salariés de la Sauvegarde de la Marne, de l'Institut Michel Fandre, des Papillons blancs, du Foyer de l'enfance, du Grand Reims, du Centre Médico-Psycho Pédagogique (CMPP), d'Addictions France, de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) de Cernay, de la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) Yvon Morandat.

Industries électriques et gazières - 12 mars :

Mobilisation pour la grille des salaires

Depuis plusieurs mois, la FNME CGT (Fédération Nationale des Mines et de l'Énergie) se bat pour défendre et améliorer la grille des salaires communes à tous les agents des industries électriques et gazières.

L'évolution garantie de la grille des salaires est remise en cause par la proposition patronale d'un

palier d'évolution de 0,1 %, alors qu'il est aujourd'hui en moyenne de 2,3 %. Cette évolution serait laissée à l'appréciation des managers, c'est-à-dire à l'arbitraire et à la subjectivité, c'est à dire à la tête du client...

Pas question d'une grille « à petit pas » pour la FNME CGT qui avance des propositions alternatives pour une grille unique et lisible, avec des repères collectifs protégés, l'intégration des primes dans le salaire brut, le partage des richesses, et la sécurisation des salaires et des pensions. ([Voir la vidéo de la FNME CGT](#)).

Le jeudi 12 mars, à l'occasion de la réunion de la Commission Permanente Paritaire de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) de la branche professionnelle, entre les employeurs (EDF, Enedis, GRDF, RTE, etc.) et les organisations syndicales du secteur, la CGT appelait les agents à la mobilisation pour peser sur les débats. ([Lire le tract](#).)

Enedis à ses agents : allez recharger vos véhicules électriques ailleurs !

À compter du 15 mars 2026, la direction d'Enedis Champagne-Ardenne interdit à ses agents de recharger leur véhicule électrique sur les bornes de l'entreprise. Une décision unilatérale, sans consultation des instances sociales, qui remet en cause un usage établi sans qu'aucune proposition alternative ne soit avancée, en particulier pour les salariés les plus éloignés géographiquement.

Une décision paradoxale prise au moment où, dans le cadre de la transition énergétique et de la politique de mobilité durable, le nombre d'entreprises autorisant leurs salariés à recharger leur véhicule personnel sur leurs parkings ne cesse de s'accroître ! Et en totale contradiction avec la communication du Grand Est qui, lors du Salon de l'Habitat des 7 et 8 mars derniers, au Capitole de Châlons-en-Champagne, applaudissait à tout rompre l'engagement d'Enedis dans la mobilité électrique. ([Voir le post de Grand Est mobilité sur LinkedIn](#)). Voilà des cordonniers bien mal chaussés... La CGT d'Enedis dénonce un autoritarisme décomplexé de la part de sa direction. ([Lire le tract](#))

Châlons-en-Champagne :

École maternelle de la Vallée Saint-Pierre - une vétusté alarmante

Depuis des mois les parents d'élève de l'école maternelle de la Vallée-Saint-Pierre, quartier populaire de Châlons, dénoncent l'état de vétusté des locaux. Les 65 enfants, répartis en quatre classes, sont accueillis dans des conditions dégradées : infiltration et écoulement d'eau, carreaux cassés, manque d'isolation, trous dans la cour de récréation. À la veille des congés d'hiver, les parents ont décidé collectivement d'interpeller la municipalité, avec l'aide de la CGT, pour exiger des solutions.

Pour Aymeric FUSELIER, Secrétaire de la CGT des territoriaux de Châlons, « Ce qui se passe à l'école de la Vallée-Saint-Pierre est à l'image du parc des écoles de la ville, de Châlons intra muros, une vétusté alarmante due au sous-investissement, contrairement aux écoles de la périphérie gérées par Châlons Agglo, bien mieux loties. »

Lors de la venue de la presse dans les locaux de l'école, l'inspection d'académie a jugé utile de venir sur place pour rappeler leur « devoir de réserve » aux enseignants et ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés dans les Ecoles Maternelles). Or ce n'est pas en privant de leur liberté d'expression ces professionnels, qui font vivre l'école au quotidien, qu'on améliorera le dialogue entre les différents acteurs. ([Voir les articles de l'Union](#) et [d'Ici](#))

Reims : Grève chez Vivre Adom



Vivre Adom est une entreprise privée d'aide à domicile située dans le quartier de la Neuville à Reims. Elle intervient pour venir en aide aux

personnes en perte d'autonomie, aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap ou atteintes de maladie chronique, pour leur permettre de rester à domicile en toute sécurité.

Mardi 10 mars 2026, les auxiliaires de vie de Vivre Adom, une dizaine de salariées, ont décidé de cesser le travail, afin de dénoncer les conditions de travail qui leur sont imposées. Temps partiels contraints, durée des inter-vacations, obligation de démarcher de nouveaux clients avec des flyers dans les boîtes aux

lettres, amputation des salaires en cas de décès ou d'hospitalisation d'un patient... Une auxiliaire de vie n'a ainsi touché que 175 euros sur sa paye de décembre 2025, alors que son contrat mensuel est de 104 heures !

La CGT va apporter tout son soutien au collectif, afin de rétablir des conditions de travail respectueuses des droits des salariées.

Châlons-en-Champagne

Nov'Habitat : Contre l'explosion des charges et la maltraitance du personnel



Jeudi 12 mars à l'appel de l'Union Locale CGT de Châlons-en-Champagne, l'Union Départementale CGT de la Marne et du syndicat CGT de l'entreprise, une centaine de personnes, salariés, locataires, membres du Parti Communiste se sont rassemblées devant le siège de Nov'Habitat (organisme du logement social de Châlons-en-Champagne) à l'occasion de son Conseil d'Administration.

D'un côté les représentants du personnel de Nov'Habitat dénoncent une campagne de dénigrement et de harcèlement de la part de leur direction. Cette dernière a même évoqué une soi-disant agression pour salir le délégué syndical de la CGT. Ils dénoncent aussi les disparités salariales au sein de l'entreprise.

De l'autre côté, les locataires et leurs associations s'insurgent contre l'explosion des charges (gaz et électricité) et les régularisations qui leur sont imposées chaque année depuis trois ans, pouvant atteindre plusieurs milliers d'euros, dans un contexte général d'érosion du pouvoir d'achat.

En guise de réponse, la direction s'est contentée de dépêcher quatre vigiles devant le siège, pour prévenir tout risque d'invasion... Bel exemple de dialogue social. ([Lire la déclaration du délégué syndical CGT de Nov'Habitat](#)) ([Lire l'article de l'Union](#)) ([voir la vidéo](#))

Ste - Menehould - NAO ALBÉA : *Serrage de vis*



Vendredi 6 mars, lors de l'ultime réunion de NAO (Négociation Annuelle Obligatoire), la direction d'ALBÉA a campé sur ses positions. Elle propose 1 % d'augmentation générale des salaires et 0,3 % d'augmentation pour les mesures individuelles. Petit chantage à la clé, en cas de signature par les organisations syndicales, elle abonderait de 0,2 % la mesure d'augmentation générale.

Insuffisant pour la CGT qui revendiquait initialement 5 % d'augmentation pour compenser la perte de pouvoir d'achat cumulée depuis quatre ans.

De plus, la CGT d'ALBÉA dénonce les écarts existants dans le groupe (ailleurs l'augmentation générale est de 1,8 %) que la direction justifie par la situation du bassin d'emploi dans lequel se trouve l'usine. De même, la direction a refusé de reconduire le dispositif acté en 2025 pour les plus bas salaires, consistant à garantir une rémunération minimale supérieure de 1,1 % à celle de la convention collective de la plasturgie. Enfin, aucune réponse à la revendication de la CGT sur l'embauche d'intérimaires formés. Un signal inquiétant quand on sait qu'une dizaine de postes dans les secteurs administratifs seraient menacés par la mise en place imminente de l'IA (Intelligence Artificielle).

Pour toutes ces raisons, la CGT a déposé un préavis de grève d'une semaine au sortir de la réunion du 6 mars.

Vitry-le-François : 8 mars *Rassemblement pour la journée internationale des droits des femmes*



Avec plus de 200 000 manifestants dans toute la France, la CGT se félicite de la réussite de ce week-end du 8 mars de lutte pour les droits des femmes.

À Vitry-le-François, 346 signatures de la pétition ont été recueillies, sous un barnum installé Place d'armes, et d'autres sont encore à recenser sur la boîte postale.

La journée s'est très bien déroulée dans une très bonne ambiance. Les échanges avec les salariés et les habitants ont été nombreux autour du café et des viennoiseries, ce qui a permis de discuter largement de la situation des femmes au travail et des revendications de la CGT.



Les participants réunis sous un barnum ont même eu droit à la visite du maire sortant (en campagne), la présence d'autres syndicats, et l'assistance de l'Union Départementale CGT qui s'est chargée d'apporter du matériel, banderoles, foulards, badges et autocollants CGT aux couleurs mauves du 8 mars.

Samedi 28 mars : mobilisation pour la Palestine et pour la paix, à Paris et en région

Alors que la guerre déclenchée par TRUMP et NETANYAOU embrase le Moyen-Orient, l'Association France Palestine Solidarité (AFPS) est à l'initiative d'une manifestation unitaire le 28 mars prochain, à l'occasion de la Journée de la terre. 90 organisations appellent à manifester à Paris et localement dans les régions.

Les mots d'ordre sont : le respect du droit international, l'auto-détermination du peuple palestinien, la fin de l'occupation, de la colonisation, de l'apartheid, les sanctions contre Israël, un cessez-le-feu définitif et la fin du génocide, le droit au retour des réfugiés.

Les Unions Locales CGT de la Marne organiseront localement la mobilisation. L'Union Départementale fournira le matériel militant, badges et tee-shirts floqués. ([Lire le communiqué confédéral](#))

Médias français : qui possède quoi ?

Lors de son 60^{ème} Congrès, les 2 et 3 octobre 2025, à Epernay, l'Union Départementale CGT de la Marne a débattu de l'ampleur de la concentration capitalistique dans les secteurs de la communication et de l'édition et de ses effets.

Depuis 2016, l'association ACRIMED (Action Critique Média) et le Monde diplomatique réalisent une cartographie très éclairante des médias français qui permet de bien mesurer la réalité de cette mainmise unique au monde.

Ce graphique est régulièrement actualisé, Info Marne vous propose de prendre connaissance de sa version de décembre 2025. Il est possible de le commander sur la boutique en ligne de l'Observatoire des médias. ([Voir le site d'Acrimed](#))

54^{ème} congrès : c'est parti !

À l'heure où les forces réactionnaires gagnent du terrain, la CGT engage la préparation de son 54^e Congrès avec une ambition claire : renforcer son organisation, redonner de l'élan aux luttes et construire les victoires de demain.

Depuis plusieurs mois, la CGT a engagé la préparation de son 54^e Congrès confédéral, prévu du 1^{er} au 5 juin 2026 à Tours. Dans un contexte de crise sociale, de menaces de l'extrême-droite et d'urgence environnementale, l'enjeu est clair : faire du prochain congrès un moment de travail sur l'organisation pour relancer l'activité syndicale et renforcer le rapport de force.

L'appropriation des documents du Congrès par le plus grand nombre de militants et de militantes sera déterminante pour retrouver l'élan d'un syndicalisme de masse capable d'affronter les défis du XXI^{ème} siècle : fragmentation du salariat, déserts syndicaux, crise écologique, offensive réactionnaire. ([Voir le projet de document d'orientation](#))



Votre organisation syndicale nous fait confiance, pourquoi pas vous ?

La Macif vous propose des solutions pour vous et votre famille : auto, habitation, santé, crédit...

Et aussi des solutions adaptées au monde de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'informations : [macif.fr](https://www.macif.fr)



La Macif,
c'est vous.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Les crédits à la consommation distribués par la MACIF sont des produits SOCRAM BANQUE. Société anonyme. Capital 70 000 000 €. RCS NIORT 682 014 865. Siège social : 2 rue du 24 février CS9000079092 NIORT cedex 9. Mandataire d'assurance n° ORIAS 08044968 (www.orias.fr).

Les contrats santé distribués par la Macif sont assurés par une mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française.
MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 NIORT. Mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement pour le compte de Socram Banque. N° Orias 13005670 (www.orias.fr)